

## **COMITE SYNDICAL**

### **COMPTE-RENDU du jeudi 27 février 2020 ST JOSEPH DE RIVIERE (Salle des fêtes)**

#### **2<sup>nd</sup> TEMPS**

#### **1 - BUDGET DU SYNDICAT MIXTE**

- 1.1 Compte de gestion et compte Administratif 2019 – affectation des résultats 2019
- 1.2 Budget Primitif 2020

#### **2 - BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE DES HAUTS DE CHARTREUSE**

- 2.1 Compte de gestion et compte Administratif 2019– affectation des résultats 2019
- 2.2 Budget Primitif 2020

#### **3 - QUESTIONS DIVERSES**

Dominique ESCARON, Président, remercie les participants de leur présence à ce second temps du comité syndical.

Il constate le quorum et donne lecture des pouvoirs et des excusés.

Il passe directement la parole à Céline BURLET pour le compte administratif et le budget du syndicat mixte.

## **1 – BUDGET PRINCIPAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Points présentés par Céline BURLET, Vice-présidente déléguée aux finances.

### **COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR SYNDICAL ANNEE 2019**

**Le Comité syndical**, réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, délibérant sur le compte de gestion pour l'année 2019

- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant le budget principal :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>o</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

#### **DECLARE :**

**Que le compte de gestion pour l'exercice 2019 dressé par le receveur, visé est certifié conforme par l'ordonnateur.**

Votants (en voix) : 66

Exprimés (en voix) : 66

Pour : 66

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

### **COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2019**

- *Vu la présentation du compte administratif 2019,*

Le Président présente le compte administratif 2019 pour le syndicat mixte tel que ci-dessous :

#### Section de fonctionnement

Recettes 2019	2 005 282,41 €
Dépenses 2019	2 231 171,48 €
Soit résultat 2019	- 225 889,07 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté	+ 779 924.64 €
---	----------------

<b>Soit résultat de fonctionnement 2019</b>	<b>+ 554 035,57 €</b>
---	-----------------------

#### Section d'investissement

Recettes 2019	165 130,23 €
Dépenses 2019	235 208,46 €

Soit résultat 2019	- 70 078,23 €
Reprise de l'excédent antérieur reporté d'investissement	+ 58 586,24 €
<b>Soit solde d'exécution de la section d'investissement</b>	<b>- 11 491,99 €</b>
Restes à réaliser en dépenses	108 440,00 €
Restes à réaliser en recettes	111 997,00 €
<b>Soit résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser</b>	<b>- 7 934,99 €</b>

Karine BAILLEUX, responsable administrative et financière, précise que le résultat est négatif de 225 889,07 € en raison des programmes européens, environ 400 000 € n'ont pas été versés. Céline BURLET tient à souligner que le Parc a une très bonne trésorerie, ce qui permet de ne pas avoir de difficultés malgré ces non versements.

Le Président donne la parole à quelques élus afin de présenter certaines actions phares qui ont été menées en 2019 :

Brigitte BIENASSIS, vice-Présidente déléguée à l'agriculture, pour l'opération de redécouverte du patrimoine végétal domestique oublié, qui porte sur le maraichage, les arbres fruitiers, les céréales, en collaboration avec le Centre Régional de Botanique Appliqué et Jardins de Mémoires Montagnes.

L'idée principale du projet est d'obtenir une base de données des variétés anciennes qui existaient sur le territoire, des pratiques culturelles et culinaires et de proposer des formations. Les actions concrètes ont été des formations de tailles, de greffes, « faites vos graines », l'identification de variétés de pommes et de poires, la mise en place d'un verger conservatoire à Aiguenoire et dans l'écoquartier de Crolles.

Des binômes ont été créés entre des maraîchers et des cuisiniers de restaurants afin de travailler sur certains spécimens de fruits ou légumes dans leurs menus « de la graine à l'assiette ».

Et également la coopération précieuse avec le Lycée horticole de St Ismier qui est devenu pour le Parc un lieu de formation et la création d'un verger pour planter 900 porte-greffes, afin d'en faire un verger conservatoire et une autre partie destinée à la vente.

Dominique ESCARON remercie Brigitte BIENASSIS pour le suivi de cet important travail.

Alain ROUGIER, vice-Président délégué à l'éducation au territoire et à l'énergie, rappelle que le Parc anime une démarche TEPOS et souligne que l'énergie a une place importante dans les activités du Parc.

Le Parc travaille sur la rénovation des bâtiments publics et l'éclairage public, où le Parc accompagne les communes dans leur transition énergétique.

Sur les énergies renouvelables, le Parc a lancé 2 études : une sur la pérennisation du réseau de chaleur de St Pierre d'Entremont et une seconde sur le potentiel hydroélectrique du Plateau des Petites Roches.

D'autres études sur les potentialités d'exploitation des réseaux d'eau potable qui sont gravitaires et où le dénivelé pourrait être utilisé pour produire de l'électricité seront lancées aussi.

Le Parc est également actionnaire de 4 centrales villageoises (sociétés citoyennes d'énergie renouvelables).

Et enfin les matinées conseils rénovation destinées aux habitants, regroupant des entrepreneurs et des conseillers info-énergie pour répondre aux questions des particuliers pour leur projet de rénovation énergétique de leur habitation.

Jean-Louis MONIN, Maire de St Laurent du Pont, où le Guiers-Mort, de sa source à St Pierre de Chartreuse jusqu'à St Laurent du Point, a obtenu le label Rivières Sauvages en juillet 2019 grâce au travail en amont des services du Parc, en particulier Lucie BEDNAREK. Cela signifie que ce n'est pas une rivière ordinaire, il y a 26 rivières labellisées en France et une seule en Isère : en

Chartreuse. Ce dossier a été préparé par le Parc et les pêcheurs, et porte sur la qualité de l'eau, la faune, la flore...

La sensibilisation et la communication est faite par les BISTR'EAU, soirées organisées par l'association des Amis du Parc, qui est très investit, et également auprès des scolaires.

La réalisation du programme portera sur :

- La continuité des seuils à araser, à la laiterie et à l'ancienne décharge de St Pierre de Chartreuse ;
- La maîtrise de la renoué du Japon, plante envahissante présente sur le site ;
- Sur la réparation des ponts classés anciens comme le Pont Perent ;
- Sur la qualité de l'eau avec la station d'épuration d'Entre-Deux-Guiers.

Roger VILLIEN, vice-Président délégué à la forêt, cite quelques actions, qui ont été nombreuses pour la mission forêt, comme les m3 de bois AOC sortis de scieries, la validation des aides Sylvacctes à destinations des propriétaires forestiers, le lancement des aides aux bâtiments bois pour les agriculteurs et artisans, le renouvellement du label Forêt d'Exception, l'animation sur la truffe de Chartreuse...

Puis il détaille l'opération vis ma vie de bucheron, qui a démarré en 2016. Celle-ci avait pour objectif de limiter les conflits d'usages, pour faire dialoguer professionnels de la forêt avec les habitants et les touristes.

A l'été 2019, il y a eu 15 sorties, impliquant un grand nombre de partenaires, les offices de tourisme gérant les inscriptions et la communication. Ces sorties consistaient en des visites de chantiers forestiers, à des essais de martelage et à la visite d'un atelier de charpentier membre du CIBC.

Point intéressant de cette animation, 9 participants sur 10 avouent que leur regard sur la forêt et le bois a changé suite à ces visites.

Anne GERIN, vice-Présidente déléguée à l'urbanisme et aux déplacements, précise que l'opération RezoPouce, est un dispositif de réseau d'autostop organisé, que le Parc a déployé sur l'ensemble du massif.

Les trajets dans le Parc de Chartreuse sont faciles d'accès dès lors que l'on se trouve en métropole, Chambéry, Grenoble, Voiron ou le Grésivaudan, mais en cœur de massif, pour les déplacements professionnels ou le tourisme, la seule option reste souvent la voiture.

Il s'agit de faire évoluer la pratique automobile, grâce à une application avec inscription pour les conducteurs et les autostoppeurs.

Des panneaux ont été installés sur des points stratégiques qui ont été identifiés sur les trajets entre St Laurent du Pont et le Voironnais et sur quelques autres communes.

De nombreuses animations ont permis de faire connaître ce dispositif et de sensibiliser à cette nouvelle pratique de l'autostop.

Le Président quitte la salle pour la mise au vote.

#### **En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :**

- ***D'adopter le Compte Administratif 2019 du budget principal du syndicat mixte.***

Votants (en voix) : 64

Exprimés (en voix) : 64

Pour : 64

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## **AFFECTATION DE RESULTATS ANNEE 2019**

---

En application de la procédure d'affectation des résultats instituée par la M14, après constatation des résultats définitifs de l'exercice 2019, le Comité Syndical doit définir l'affectation du résultat de fonctionnement 2019.

*La décision d'affectation porte sur le résultat de fonctionnement 2019 constaté à la clôture de l'exercice soit 554 035,57 €.*

Constatant l'absence d'un déficit antérieur de fonctionnement,  
Constatant l'absence d'un besoin de financement de la section d'investissement 2019 corrigé des restes à réaliser (résultat corrigé des restes à réaliser de - 7 934.99 €),

### **Le Comité Syndical**

- **Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 par délibération du 27 février 2020,**
- **Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,**

**Et après en avoir délibéré DECIDE :**

- **D'affecter la somme de 7 934.99 € en section d'investissement au compte 1068,**
- **De reporter le solde de l'excédent de fonctionnement 2019 soit 546 100,58 € en report à nouveau de fonctionnement (compte 002).**

Votants (en voix) : 66

Exprimés (en voix) : 66

Pour : 66

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## **BUDGET PRIMITIF ANNEE 2020**

---

- *Vu le débat d'orientations budgétaires tenu le 27/02/2020,*
- *Vu la présentation du Budget Primitif 2020,*

Dominique ESCARON remercie Céline BURLET et particulièrement Karine BAILLEUX pour son travail efficace.

Jean-Paul CLARET fait remarquer que la cotisation des communes reste identique depuis 2008.

Dominique ESCARON rajoute que cette cotisation représente un vrai effet de levier, une révision sera faite lors du changement des statuts et permettra d'intégrer tous les EPCI.

Eliane GIRAUD rappelle que lors du dernier renouvellement de la charte, il avait été fait un travail mathématique très complexe, pour faire en sorte que la cotisation du territoire, de la commune et de son EPCI, soit équitable.

**En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE**

- **D'adopter le budget primitif 2020 dont la présentation réglementaire figure en annexe et qui s'équilibre :**
  - **En fonctionnement à hauteur de 4 221 506 €**
  - **En investissement à hauteur de 1 013 660 €**

Votants (en voix) : 66

Exprimés (en voix) : 66

Pour : 66

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## **2 - BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE**

Points présentés par Gérard ARBOR, Vice-président délégué à la biodiversité et au paysage

### **COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR SYNDICAL ANNEE 2019**

**Le Comité syndical**, réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, délibérant sur le compte de gestion pour l'année 2019

- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant le budget annexe :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>o</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

#### **DECLARE :**

**Que le compte de gestion pour l'exercice 2019 dressé par le receveur, visé est certifié conforme par l'ordonnateur.**

Votants (en voix) : 66

Exprimés (en voix) : 66

Pour : 66

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

### **COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2019**

- *Vu la présentation du compte administratif 2019,*

Le Président présente le compte administratif 2019 pour la Réserve Naturelle tel que ci-dessous

#### Section de fonctionnement

Recettes 2019	227 457,87 €
Dépenses 2019	207 544,30 €
Soit résultat 2019	+ 19 913,57 €

+ Excédent antérieur reporté	248 018,89 €
------------------------------	--------------

<b>Soit résultat de fonctionnement 2019</b>	<b>+ 267 932,46 €</b>
---	-----------------------

#### Section d'investissement

Recettes 2019	6 313,73 €
Dépenses 2019	12 414,23 €
Soit résultat 2019	- 6 100,50 €

+ Excédent antérieur reporté d'investissement	+38 141,67 €
---	--------------

<b>Soit solde d'exécution de la section d'investissement</b>	<b>+32 041,17 €</b>
--	---------------------

Restes à réaliser en dépenses

1 572,00 €

**Soit résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser + 30 469,17 €**

Gérard ARBOR présente quelques actions de la Réserve Naturelle (RN) notamment des travaux de suivis floristiques, faunistiques et d'inventaires qui se font sur plusieurs années, bouquetins, tétras lyre, aigle, apollons, syrphes, mousses ...

Sur le suivi du loup, suite à certaines attaques, l'équipe de la RN a été renforcée par un agent supplémentaire sur 6 mois, pour effectuer les constats d'attaques et pour assurer le lien avec les éleveurs. Comme, il n'y a pas eu d'attaques en 2019, la mission de l'agent s'est concentré sur lien aux éleveurs et un appui à l'équipe sur des suivis scientifiques.

Concernant le patrimoine abiotique, poursuite de phenoclim et suivi de la glacière souterraine  
Restauration des bornes frontières entre la France et la Savoie, remise en état de la grotte et du sentier d'accès de la Balme à Collomb en vue de la prochaine fête préhistorique

Le fait majeur en 2019 est la réalisation du film Nature en partage

Le Président quitte la salle pour la mise au vote.

**En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :**

- ***D'adopter le Compte Administratif 2019 du budget annexe de la Réserve Naturelle dont la présentation règlementaire figure en annexe.***

Votants (en voix) : 64

Exprimés (en voix) : 64

Pour : 64

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## **AFFECTATION DE RESULTATS ANNEE 2019**

---

En application de la procédure d'affectation des résultats instituée par la M14, après constatation des résultats définitifs de l'exercice 2019, le Comité Syndical doit définir l'affectation du résultat de fonctionnement 2019.

*La décision d'affectation porte sur le résultat de fonctionnement 2019 constaté à la clôture de l'exercice soit 267 932,46 €.*

*Constatant l'absence d'un déficit antérieur de fonctionnement,*

*Constatant l'absence d'un besoin de financement de la section d'investissement pour 2019 (résultat corrigé des restes à réaliser de + 30 469.17 €).*

### **Le Comité Syndical**

- ***Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 par délibération du 27 février 2020,***
- ***Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,***

**Et après en avoir délibéré DECIDE :**

- ***De reporter l'excédent de fonctionnement 2019 disponible soit 267 932.46 € en report à nouveau de fonctionnement (compte 002).***

Votants (en voix) : 66  
Exprimés (en voix) : 66  
Pour : 66  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## **BUDGET PRIMITIF ANNEE 2020**

---

- *Vu le débat d'orientation budgétaire tenu le 27 février 2020,*
- *Vu la présentation du budget 2020,*

**En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE**

- ***D'adopter le budget primitif 2020 qui s'équilibre :***
  - ***En fonctionnement à hauteur de 490 647 €***
  - ***En investissement à hauteur de 55 907 €.***

Votants (en voix) : 66  
Exprimés (en voix) : 66  
Pour : 66  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## **QUESTIONS DIVERSES**

---

Le Président tient à remercier Artur FATELA, Karine BAILLEUX et toute l'équipe du Parc qui contribue à la réalisation de ces comités syndicaux.

Et remercie également tous ceux qui participent à la vie du Parc depuis de nombreuses années comme Eliane GIRAUD, Jean-Paul CLARET, Maurice DELPHIN et tant d'autres...

Le point commun de tous ces élus est « l'amour de notre Chartreuse »

La charte, la maison du Parc, Rivières Sauvages, l'AOC Bois de Chartreuse... sont des dossiers qui ont occupés une place importante ces dernières années, le territoire avance.

Il remercie une nouvelle fois l'assemblée et invite les participants à partager une fondue.

Sans autres remarques et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h25.

Ce compte rendu est à retrouver en suivant le chemin ci-dessous :

<http://www.parc-chartreuse.net/fr/comprendre-le-parc/le-fonctionnement-du-parc/compte-rendu-des-cs/>



## LISTE DES PRESENTS - Comité syndical du 27 février 2020 – 2<sup>nd</sup> temps

### **1<sup>er</sup> collège – Délégués du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes**

1 représentant = 5 voix délibératives

GIRAUD Eliane

### **2<sup>ème</sup> Collège - Délégués du Conseil départemental de l'Isère**

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline déléguée titulaire

GERIN Anne déléguée titulaire

### **3<sup>ème</sup> Collège - Délégués du Conseil départemental de la Savoie**

1 représentant = 2 voix délibératives

WOLFF Corine déléguée titulaire

### **4<sup>ème</sup> Collège –Délégués des Villes Portes**

1 représentant = 1 voix délibérative

LEBLANC Christian

### **5<sup>ème</sup> collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse**

1 représentant = 1 voix délibérative

**ATTIGNAT ONCIN** MARTIN Jean-Pierre délégué titulaire

**ENTRE DEUX GUIERS** DRIGO Patrick délégué suppléant

**ENTREMONT LE VIEUX** LENFANT Anne déléguée titulaire

**LA BAUCHE** VILLIEN Roger délégué titulaire

**LE SAPPEY EN CHARTREUSE** ESCARON Dominique délégué titulaire

**MONT ST MARTIN** REDA Franck délégué titulaire

**ST AUPRE** DELPHIN Maurice délégué suppléant

**ST BERNARD DU TOUVET** NIER Jacques délégué titulaire

**ST CHRISTOPHE LA GROTTTE** BARRIER Pierre délégué titulaire et ZURDO Jean-Pierre délégué supp

**ST CHRISTOPHE SUR GUIERS** VEUILLET Pascal délégué titulaire

**ST ETIENNE DE CROSSEY** BERENGER Hubert délégué titulaire

**ST JEAN DE COUZ** LE GOUIC François délégué titulaire

**ST JOSEPH DE RIVIERE** ARBOR Gérard délégué titulaire

**ST LAURENT DU PONT** ORTHLIEB Maxence délégué titulaire

**ST PANCRASSE** ROUGIER Alain délégué titulaire

**ST PIERRE D'ENTREMONT 38** PETIT Jean-Paul délégué titulaire

**ST PIERRE D'ENTREMONT 73** BIENASSIS Brigitte déléguée titulaire

**ST PIERRE DE CHARTREUSE** GUSMEROLI Stéphane délégué titulaire

**ST THIBAUD DE COUZ** ZANNA Maryline déléguée titulaire et BUFFET Gilbert délégué suppléant

**VIMINES** GROSSI Pierre délégué suppléant

### **6<sup>ème</sup> collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse**

1 représentant = 1 voix délibérative

**BERNIN** LAMBERT Hervé délégué titulaire

**COUBLEVIE** CHENE Gérard délégué titulaire

**LA BUISSE** PERRET Jacques délégué titulaire

**MONTAGNOLE** SECO Marc délégué titulaire

**MYANS** FASSEL Jean délégué titulaire

**ST EGREVE** HADDAD Catherine déléguée suppléante

**ST NAZAIRE LES EYMES** BERNE Denis délégué suppléant

### **7<sup>ème</sup> collège – Délégués des Intercommunalités**

1 représentant = 1 voix délibérative

**CŒUR DE CHARTREUSE** CLARET Jean-Paul délégué titulaire

**GRENOBLE ALPES METROPOLE** POULET Jean-Luc délégué titulaire

**GRESIVAUDAN** MULLER Claude délégué titulaire

### **INVITES**

GUERPILLON Yves

MACHON Martine

MONIN Jean-Louis

SUCHIER Nicolas

HOBLEA Fabien

MASSON Anne-Laure

RAPILLY Carole

TROUILHET Michel

## **LISTE DES POUVOIRS ET EXCUSES - Comité syndical du 27 février 2020 – 2<sup>nd</sup> temps**

### **1<sup>er</sup> collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes**

#### **1 représentant = 5 voix délibératives**

BERANGER Nathalie à ARBOR Gérard (tit)  
REPENTIN Thierry  
VIAL Cédric

### **2<sup>ème</sup> collège – Délégués du Conseil départemental de l'Isère**

#### **1 représentant = 2 voix délibératives**

GILLET André (tit) à BURLET Céline (tit)  
POLAT Julien (tit) à GERIN Anne (tit)  
ENGRAND Christophe (tit) à CLARET Jean-Paul (tit)  
PEYRIN Jean-Claude (sup)

### **3<sup>ème</sup> collège – Délégués du Conseil départemental de la Savoie**

#### **1 représentant = 2 voix délibératives**

GUIGUE Gilbert (tit)  
MITHIEUX Lionel (tit)

### **4<sup>ème</sup> Collège - Délégués des Villes Portes**

#### **1 représentant = 1 voix délibérative**

GRENOBLE MERIAUX Pierre (tit) à ESCARON Dominique (tit) et BOUZAIENE Sadok (sup)

### **5<sup>ème</sup> collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse**

#### **1 représentant = 1 voix délibérative**

APREMONT DUPRAZ Marc (tit) à VEUILLET Pascal (tit)  
CORBEL QUEMART Philippe (tit) à LENFANT Anne (tit) et FERTIER Jean-Michel (sup)  
LES ECHELLES STASIAK Bruno (sup)  
QUAIX EN CHARTREUSE DOLIS Hélène (tit) à POULET Jean-Luc (tit)  
SARCENAS LOVERA Jean délégué (tit) à WOLFF Corine (tit)  
ST AUPRE GALLAND Pierre (tit)  
ST HILAIRE DU TOUVET PRACHE Olivier (tit) à ROUGIER Alain (tit)  
ST JULIEN DE RATZ LELEU Sophie (tit)

### **6<sup>ème</sup> collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse**

#### **1 représentant = 1 voix délibérative**

CORENC QAIX Mireille (tit) à GUSMEROLI Stéphane (tit)  
CROLLES GROS Nelly (sup)  
LA TERRASSE VOLPI Philippe délégué titulaire  
LA TRONCHE SPINDLER Bertrand (tit) à VILLIEN Roger (tit)  
LES MARCHES CARREL Christine (tit) à FASSEL Jean (tit)  
ST BALDOPH ROMAGNOLI Danielle (tit) à ORTHLIEB Maxence (tit)  
ST EGREVE TERPEND René (tit) à BIENASSIS Brigitte (tit)  
ST ISMIER CANIVET Bernard (tit)  
ST VINCENT DE MERCUZE BURDET Gérard (tit) à PETIT Jean-Paul (tit)

### **7<sup>ème</sup> collège – Délégués des Intercommunalités**

#### **1 représentant = 1 voix délibérative**

CŒUR DE CHARTREUSE DAL'LIN Gérard (tit) et SEJOURNE Denis (tit)  
LE GRESIVAUDAN FORTE Pierre (tit)

#### **INVITES :**

ARGENSON Jean-Jacques  
BERTHET Martine Sénatrice de la Savoie  
BONNIVARD Emilie Députée de la Savoie  
CHALAS Emilie Députée de l'Isère  
DEGOIS Typhanie Députée de la Savoie  
DESSEIN Aurélie CESER  
GONTARD Guillaume Sénateur de l'Isère  
JACQUIER LAFORGE Elodie Députée de l'Isère

KAMOWSKI Catherine Députée de l'Isère  
MIGNOLA Patrick Député de la Savoie  
MORFIN Benjamin DDT Savoie  
PUISSAT Frédérique Sénatrice de l'Isère  
RAMBAUD Didier Sénateur de l'Isère  
SAVIN Michel Sénateur de l'Isère  
VIAL Jean-Pierre Sénateur de la Savoie